

# Douche froide à Renault Cléon, près de Rouen : 687 salariés éligibles au départ volontaire

**Social.** Dans le cadre de son plan d'économie, le groupe Renault a proposé un départ volontaire à 687 salariés du site de Cléon.



La restructuration de Renault fait grincer des dents à Cléon. (Photo d'archives)

C'est par mail, à quelques jours de Noël, que 687 salariés de Renault Cléon ont appris qu'ils étaient éligibles au départ volontaire. Un procédé qui a profondément choqué à la CGT. « *La plupart travaillent là depuis des années et soudain on leur dit que leur poste n'est plus utile !* », s'offusque Pascal Le Manach, délégué syndical CGT.

Pour rappel, le 28 mai dernier, Renault annonce un plan d'économie de deux milliards d'euros sur trois ans. Est alors évoquée la suppression de 15 000 postes dans le monde, dont 4 600 en France.

Le 13 octobre, des négociations s'engagent entre la direction et les syndicats des salariés. Le 20 novembre, la direction de Renault et les organisations syndicales représentatives, CFE-CGC, CFDT et FO, signent l'accord Transformation des compétences dans les fonctions globales. La CGT a refusé de signer l'accord. « *Ils veulent supprimer 2 500 postes dans le tertiaire et l'ingénierie en 2020. Mais on sait déjà qu'en 2021 ce sont les salariés de la production qui seront ciblés.* »

Le montant des indemnités de départ sera calculé en fonction du poste et de l'ancienneté du salarié. « *Mais ce ne sont pas des sommes extraordinaires, note le syndicaliste. Renault a gagné 25 milliards en dix ans. Ils veulent faire des économies sur le dos des salariés.* »

Aujourd'hui, la filiale fabrique trois moteurs électriques : « *Deux vont être arrêtés en 2021, mais l'atelier de fabrication du moteur hybride est en train de se développer. L'établissement n'est pas en difficulté.* »

## **1 900 départs sur la France**

En tout, l'usine de Cléon compte 3 300 salariés embauchés « *et 1 000 intérimaires, c'est bien la preuve qu'il y a du travail !* »

La direction de Renault Cléon n'était pas joignable cette semaine, mais la direction nationale nous fournit quelques informations sur l'accord passé. Renault indique « *adapter les effectifs sur le principe du volontariat* », et avance « *un nombre maximal de 1 900 départs volontaires* ». Un départ volontaire possible jusqu'au 30 septembre 2021.

Et si peu de salariés souhaitent partir ? La direction rappelle qu'il s'agit, pour le moment, de départ volontaire. « *Nous n'avons pas eu de réponse à ce sujet* », s'inquiète Pascal Le Manach.

L'accord prévoit, entre autres, « *une nouvelle politique de mobilité interne* ». Reste à savoir si les mutations seront volontaires ou imposées. « *Ce n'est pas clair non plus* », regrette le délégué CGT.

À la rentrée, syndicats et direction vont devoir faire face au flot de questions des salariés.